

# Trémoins INFOS - mars 2013

## Visite de la mairie :

Les travaux de réhabilitation de la mairie sont maintenant terminés. Seules quelques finitions sont encore attendues, mais l'ensemble est dorénavant opérationnel : les locaux administratifs sont en service, et les logements seront bientôt loués. Avant cette échéance, la municipalité vous propose une visite guidée pour vous permettre de visualiser l'étendue des modifications et améliorations apportées à cette ancienne bâtisse. Nous vous donnons donc rendez-vous :

**Dimanche 17 mars 2013 à 10h30**

pour cette ultime visite avant la mise en location. Venez nombreux !

## Signature de la Convention avec « les Vergers De Trémoins » :

L'association « Les Vergers de Trémoins » va prochainement prendre en charge la gestion du verger communal. Un cahier des charges précis permet d'orienter ses actions dans le respect des principes du verger conservatoire et biologique tel que voulu par l'équipe municipale. Une convention de collaboration précise ces éléments, et une dotation va permettre à l'association de faire face aux premières dépenses de fonctionnement.

La signature de cette convention aura donc lieu **Dimanche 17 mars 2013 à 12h00** en mairie, donc après les visites de la mairie organisées le même jour. Ce moment sera donc l'occasion de revenir sur le fonctionnement du verger communal, et les besoins de l'association, notamment en termes de bénévolat.

Vous êtes conviés à assister à cette signature à l'issue de laquelle un vin d'honneur sera offert par la municipalité.

## Inauguration du Verger :

La date de l'inauguration du verger est fixée au **Samedi 4 mai 2013**. Rendez-vous est donc donné à **14h30** sur place pour la cérémonie officielle. A l'issue de celle-ci, l'association « les Vergers de Trémoins » vous proposera différentes animations : le programme en cours de finalisation vous sera communiqué dans les prochaines semaines.

## Les prochaines dates du Comité des Fêtes :

Le Comité des Fêtes, « Les Blauches » a donc repris du service, et un tout nouveau programme 2013 vient d'être mis en place. Ainsi, les membres de l'association vous proposent d'ores et déjà de retenir les dates suivantes :

- Dimanche 4 juin 2013 : marche populaire,
- Samedi 13 juillet 2013 : repas et animations autour de la Fête Nationale,
- En septembre (date à préciser) : vide-grenier,
- En fin d'année (date à préciser) : concours de belote.

Egalement à l'étude, des animations destinées aux enfants du village sur le thème du verger...

Retenez ces dates dès à présent, et rejoignez l'équipe des bénévoles si vous désirez partager des moments inoubliables en bonne compagnie...

Il se peut d'ailleurs qu'une autre manifestation soit organisée en septembre... A suivre !

## Service de photocopies :

La commune vient récemment de faire l'acquisition d'un photocopieur couleur. Cette acquisition a été réalisée également dans le but de mettre en place un service de proximité pour les associations du village, mais également pour les particuliers qui en ont le besoin. Jusqu'à présent, les photocopies pour les particuliers étaient uniquement acceptées dans le cadre de démarches administratives. Le nouveau photocopieur peut dorénavant être mis à la disposition du public pour tout besoin privé, aux heures d'ouverture habituelles et sous la responsabilité de la secrétaire de mairie. Le Conseil Municipal a fixé le prix de ce service à 0,10 € l'unité en format A4 en noir et blanc, et à 0,20 € pour la couleur.

## Appel à candidature :

Le Conseil municipal lance un appel à candidature pour un poste à temps partiel concernant le ménage et la gestion des locations de la Salle de Convivialité (mise à disposition des clés, états des lieux,...). Renseignements et dépôt de candidature en mairie aux heures d'ouverture habituelles avant le 30 mars.

**Retrouvez l'ensemble des informations utiles de notre village, les comptes-rendus des réunions du conseil, etc... sur notre site internet :**

**[www.tremoins.com](http://www.tremoins.com)**

# Extrait du PV de la réunion du Conseil du 1<sup>er</sup> mars 2013

## Débat d'orientation budgétaire 2013

L'exercice 2012 s'est terminé avec un excédent de fonctionnement 49 585,45 €, avec des recettes représentant un montant de 182 477,27 € et des dépenses pour 132 803,92 €.

La tension importante exercée sur les finances publiques, dans le cadre de la réduction des déficits de l'Etat, nous amène à envisager une stagnation des dotations de l'Etat, voire une diminution de celles-ci, malgré une hausse sensible de la population de référence du village (362 habitants au 1/01/2013 contre 352 un an plus tôt).

Par ailleurs, et compte-tenu des nombreux efforts demandés à l'ensemble des nos concitoyens, le Conseil Municipal s'oriente vers une stabilité des taux d'imposition applicables sur la Commune (taxe d'habitation, foncier bâti et non bâti). Ainsi, les recettes fiscales devraient n'augmenter que très modestement, du fait de l'augmentation de la valeur locative (grâce notamment à quelques habitations supplémentaires).

En ce qui concerne les recettes communales liées aux produits et services, l'année 2013 devrait être en retrait par rapport à 2012, du fait principalement d'une diminution sensible des ventes de bois.

A noter l'augmentation des ressources liées aux locations des appartements ainsi que de la future salle de convivialité. Ces ressources supplémentaires font face à des charges de remboursement d'emprunts liées au projet de réhabilitation de la mairie : ceci ne permet donc pas de dégager de nouveaux moyens. Cette situation est néanmoins connue, puisque le volet budgétaire du projet de réhabilitation de la mairie laissait clairement apparaître ces éléments.

Concrètement, les enveloppes de recettes de fonctionnement peuvent s'envisager de la manière suivante, en comparaison avec l'année précédente :

	2012				2013	
	Budget	%	Réalisé	%	Budget	%
produits et services	23 994,00 €	13%	26 239,93 €	14%	21 087,00 €	12%
immobilisations en cours	- €	0%	3 251,92 €	2%	- €	0%
impôts et taxes	52 058,00 €	28%	53 012,00 €	29%	53 303,00 €	30%
dotations et participations	67 555,00 €	36%	68 958,34 €	38%	65 118,00 €	36%
autres produits de gestion courante	40 230,00 €	22%	29 379,37 €	16%	39 244,00 €	22%
produits financiers	- €	0%	4,56 €	0%	- €	0%
produits exceptionnels	1 656,00 €	1%	1 631,25 €	1%	- €	0%
<b>Total</b>	<b>185 493,00 €</b>		<b>182 477,37 €</b>		<b>178 752,00 €</b>	

Pour le volet dépenses, la structure des dépenses 2012 ne devrait pas être remise en cause, bien que l'on puisse noter les évolutions suivantes :

- les charges de gestion courantes doivent baisser d'environ 10 000,00 €,
- les charges de personnel vont évoluer de l'ordre de 8 %, ceci étant lié, ceci étant lié aux nouveaux taux de cotisation, au maintien du poste d'employé communal sur un horaire de 25 heures hebdomadaires, au nouveau besoin lié à la gestion et au ménage de la salle de convivialité lorsque celle-ci sera louée, soit environ 100 heures par an en année pleine,
- les autres charges de gestion courante devraient se maintenir aux environs de 50 000,00 €,
- les charges financières, bien qu'en progression par rapport à 2012 du fait du volume global des emprunts contractés par la commune (soit précédemment, soit à l'occasion du projet de rénovation de la mairie), doivent profiter de la bonne tenue des indicateurs financiers (Euribor) et donc rester à un niveau correct.

Dans ces conditions, l'excédent de fonctionnement visé devrait dépasser 45 000,00 € qui seront donc dévolus aux remboursements des emprunts et au financement des investissements de l'année.

En ce qui concerne les investissements, l'année 2013 devra voir se finaliser les projets d'importance en cours de réalisation :

- réhabilitation de la mairie et construction de la salle de convivialité : les travaux doivent normalement être achevés pour la fin du 1<sup>er</sup> trimestre,
- travaux connexes au remembrement : là aussi, il s'agit de la finalisation de ce projet pour le début de l'année, compte-tenu des aléas climatiques,

Pour 2013, de nouveaux projets devront être mis en avant :

- travaux d'aménagement en forêt communale, sur recommandation de l'ONF,
- finalisation de l'abri à sel,
- aménagements du cimetière : une étude préalable devra être engagée pour améliorer les accès à l'intérieur de l'enceinte du cimetière,
- rénovation du clocher du temple,
- rénovation de la rue des Monneret et réaménagement de la circulation piéton Grande Rue (entre l'entrée du village et la fontaine du Coinot),
- aménagement de la place de la mairie, y compris enfouissement des réseaux : une étude devra être engagée pour définir le principe de circulation en cœur de village.

En fonction des budgets disponibles, mais aussi des financements qui pourront être obtenus, le Conseil Municipal devra arbitrer entre ces différents axes d'investissement, avec l'appui de la commission travaux.